



Changement de chauffe eaux

Par **blakypc**, le **08/03/2009** à **14:50**

Je suis actuellement en location, sa fait plus d'une semaine que je suis sans eaux chaudes, car les chauffe eau à peter. Mon agence m'envoie plein de plombiers pour faire des devis et me fais attendre mais aucun pour le changer. Quel sont mes droits pour faire le changement du chauffe eaux. merci de votre réponse

Par **Paula**, le **09/03/2009** à **13:50**

Bonjour,

Adresser un courrier RAR à l'Agence pour la mettre en demeure d'effectuer les travaux très rapidement.

Cordialement